

ISLANDE

Sont reconnus au titre de la directive 2005/36/CE. Annexe V.7

Pays	Titre de formation	Organisme qui délivre le titre de formation	Certificat qui accompagne le titre de formation	Année universitaire de référence
Islande	Les diplômes certificats ou titres d'architecte délivrés dans les pays tiers où s'appliquent la Directive, listés à la présente annexe et accompagnés par un certificat de l'autorité compétente.			1996/1997

Sont reconnus au titre de l'Annexe V.6 – droits acquis

Les diplômes certificats ou titres d'architecte délivrés dans les pays tiers où s'appliquent la Directive, listés à la présente annexe et accompagnés par un certificat de l'autorité compétente